

LE CHEF  
DU  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. LUNS, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas,  
le vendredi 17 juillet 1959, à 11 heures 45*

*M. L u n s est venu me voir à 11 heures 45. Je l'ai  
quitté après le déjeuner à l'Ambassade des Pays-Bas, à 14 heures 40.*

*Il se trouve actuellement à Genève, soi-disant pour  
assister à une réunion du Conseil économique et social des Nations  
Unies, mais plutôt comme président de l'OTAN. Les Ministres des af-  
faires étrangères occidentaux tiennent, en effet, à maintenir le con-  
tact avec l'OTAN par son intermédiaire. Il a assisté à plusieurs réu-  
nions, déjeuners, dîners, etc. et a eu de nombreux entretiens avec  
ses collègues occidentaux, ainsi qu'avec M. Malik, Vice-Ministre des  
affaires étrangères de l'URSS.*

*M. Herter est pessimiste en ce qui concerne la confé-  
rence. Les Occidentaux ont refusé d'entrer dans les vues de M. Gromyko  
au sujet de la participation d'Allemands de l'Ouest et de l'Est aux  
conversations restreintes. Seul M. Selwyn Lloyd aurait été prêt à  
chercher un compromis. On a réglé la question en ce sens que les con-  
versations ont lieu au cours de déjeuners ou de dîners qui durent  
plusieurs heures.*

*M. Luns a également vu M. Pella lorsqu'il était à Ge-  
nève dimanche dernier. Au cours de leur conversation, M. Pella n'a fait  
aucune mention de la conférence de Genève, à laquelle l'Italie ne par-  
ticipe pas. Pour l'Italie, c'est une question de prestige que d'être  
consultée ou tenue au courant.*

*Lors des entretiens Gronchi/de Gaulle, il a été conve-  
nu que la proposition serait faite de constituer dans le cadre des*

./.





*Six un comité politique qui se réunirait régulièrement et discuterait des problèmes politiques intéressant les six pays. Ce serait le retour au système des alliances, l'Angleterre, non membre de la Communauté économique européenne, devant être exclue de ce comité. La création de celui-ci s'est heurtée à une vive opposition, en particulier à celle des Pays-Bas. La France paraît avoir renoncé à poursuivre cette idée. Il y a quelques jours, sauf erreur à la demande de M. Selwyn Lloyd, un entretien a eu lieu entre lui, M. Herter, M. von Brentano et M. Luns au sujet de la création de la petite zone de libre échange. M. Lloyd a déclaré qu'en Angleterre on était très inquiet de l'évolution dans le domaine de la collaboration économique européenne, surtout à cause de l'Afrique et de certains produits africains. Il considère que cette question est aussi importante que la conférence au sommet.*

*Nous parlons de la petite zone de libre échange. Les Hollandais sont avec les Allemands les plus favorables à la création de cette zone. M. Luns croit que pour finir un arrangement interviendra entre les Six et les Sept. La France ne pourra pas maintenir indéfiniment son opposition. D'après ce que lui a dit récemment M. Robert Schuman, il y aurait actuellement une évolution en France dans les milieux officiels et économiques dans un sens plus favorable à une association multilatérale. M. Erhard est plus fort en apparence qu'en réalité. Pour le moment, son influence est réduite. Il ne peut imposer sa volonté. M. Luns est d'accord que les Sept devraient faire savoir qu'ils sont toujours prêts à négocier avec les Six sur une association multilatérale. Il pense qu'à un moment donné, les Sept devraient faire une démarche formelle auprès des Gouvernements des Six. Cela facilite-*

rait la tâche de ceux de ces Gouvernements qui sont favorables à une association multilatérale.

Nous nous entretenons encore de toute sorte de questions.

M. Luns me raconte qu'aux funérailles de M. John Foster Dulles, à une certaine distance de l'église où avait lieu la cérémonie, la voiture qui conduisait MM. Spaak et Hammarshkjöld a eu une panne. Ces deux Messieurs ont dû continuer leur chemin à pied. A un moment donné, ils ont été arrêtés par une sentinelle qui a voulu les empêcher de poursuivre. Ils se sont présentés, en indiquant leurs titres et qualité. La sentinelle a déclaré qu'elle ne savait pas de qui il s'agissait. On a fait venir son chef, un lieutenant, qui a eu l'air de vaguement comprendre qu'il y avait un Secrétaire général des Nations Unies. Il leur a toutefois dit: J'ai reçu l'ordre de garder ce passage. Je ne peux donc pas vous laisser passer. Mais il y a de ce côté un petit mur. Vous pouvez sauter par dessus ce mur pendant que je regarderai de l'autre côté et continuer votre route. Ces deux Messieurs ont suivi ces instructions. C'est ainsi qu'ils ont pu se rendre aux funérailles, sous une chaleur étouffante.



*M. Luns m'a dit que la Grèce avait posé sa candidature à la Communauté économique européenne. Celle-ci n'en est pas enchantée.*

*Nous nous sommes également entretenus des traitements et frais de représentation que reçoivent les membres du Gouvernement hollandais. Si j'ai bien retenu les chiffres qui m'ont été indiqués, les membres du Gouvernement ont un traitement de 35.000 florins, sur lequel ils ont à payer l'impôt, qui représente à peu près le 30%. Le Ministre des affaires étrangères reçoit pour ses frais de représentation 40.000 florins; mais il doit supporter les frais des repas qu'il donne à des délégations étrangères. M. Luns trouve que, comparés aux Ministres hollandais, les membres du Conseil fédéral sont dans une situation très privilégiée.*

*Nous n'avons pas abordé la question de la livraison de matériel de guerre à l'Indonésie.*

*En revanche, M. Luns m'a parlé des négociations qu'il avait engagées avec le Gouvernement allemand en vue de régler tous les problèmes litigieux entre les deux pays, parmi lesquels celui de l'indemnisation des victimes du régime national-socialiste. Les Allemands sont très durs. Les négociations sont très avancées et M. Luns espérait pouvoir dans quelques jours signer un accord avec le Gouvernement de Bonn.*